

Campagne d'Armagnac : Le sous-préfet était en visite



Campagne d'Armagnac : Le sous-préfet était en visite

Mercredi 1er mars, en début d'après-midi, Jean-Charles Jobart, sous-préfet de Condom, s'est rendu à la mairie de Campagne d'Armagnac, où l'attendaient le maire Claude Vettor, ses adjoints et les conseillers municipaux.

À la mairie, rapidement un dialogue très détendu s'est établi entre les élus et Jean-Charles Jobart. Le maire Claude Vettor a ensuite présenté sa commune qui compte 220 habitants, ainsi que les quatre associations qui animent la vie du village.

Puis le maire a abordé les travaux en cours, notamment l'agrandissement du local de la chasse et la construction des locaux pour les associations, en précisant : « Les conseillers municipaux s'impliquent fortement dans le développement de la commune. »

Les élus ont posé plusieurs questions au sous-préfet, sur divers sujets qui concernent avant tout la vie du village. Jean-Charles Jobart, très à l'écoute a apporté des réponses concrètes sur ces problèmes spécifiques.

Les travaux et les projets

Claude Vettor a présenté le dossier de l'assainissement collectif : « Celui-ci avait été réalisé autrefois pour une population moins importante. La commune possède un terrain et souhaite y réaliser un lotissement. Ce sera l'occasion pour la commune de faire un assainissement collectif plus important et d'y raccorder d'autres habitations. Nous avons opté pour l'assainissement collectif plutôt qu'individuel. C'est le SETA d'Estang qui assure maintenant l'assainissement collectif et individuel. »

Le maire a ensuite abordé le gros souci de la traversée du village, en précisant que les excès de vitesse sont courants et mettent en danger la population : « Nous avons contacté le département et pour quatre semaines, des radars pédagogiques ont été installés. Cette opération a pour but de savoir si l'on installe des radars pédagogiques définitivement. Il est question aussi d'installer des écluses routières, mais cela a un coût et nous sommes une petite commune. »

Jean-Charles Jobart a rassuré les élus pour ces travaux de sécurisation du village : « C'est un dossier prioritaire et l'État peut vous aider sur ce projet, pour lequel la DETR est éligible. »

Claude Vettor a par la suite abordé la rénovation complète de la toiture de l'église qui en a bien besoin, en demandant au sous-préfet, si la municipalité pouvait avoir des aides. Le sous-préfet a précisé qu'il y a plus de demandes de la DETR que l'enveloppe prévue donc des choix s'imposent, mais que la municipalité peut tout de même en faire la demande.

Le projet d'agrandissement de la mairie avec la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite a été détaillé par le maire : « Nous envisageons d'aménager la salle du bas en salle du conseil municipal et nous nous servirons de l'étage pour les archives. La pièce qui sert de secrétariat de la mairie et qui est aussi le bureau du maire est trop petite. Notre projet consiste à construire un bâtiment à l'emplacement où il y a la cabine téléphonique. Ce bâtiment comprendra une pièce pour le secrétariat et une pièce qui sera le bureau du maire. L'ancien secrétariat sera transformé en toilettes pour les personnes à mobilité réduite. » Ces travaux pourraient être réalisés en 2018-2019.

Jean-Charles Jobart a demandé au maire s'il avait des soucis au niveau administratif, notamment avec les services de l'Etat. Le maire avec sincérité a répondu que non : « J'ai toujours eu de bons contacts. »

Commune nouvelle

Le sous-préfet a demandé aux élus s'ils envisageaient un mariage avec d'autres communes. Claude Vettor a répondu : « Nous en parlons de temps en temps. Les conseillers municipaux sont ouverts à la réflexion. J'ai déjà abordé ce sujet avec le maire d'Ayzieu Jean-Claude Duffau, et le maire de Marguestau Guy Remazeilles. Nous avons une agence postale communale avec dépôt de pains et de gaz. Les habitants d'Ayzieu et de Marguestau viennent donc souvent à Campagne. »

Jean-Charles Jobart a rappelé les grandes lignes des communes nouvelles : « Les communes historiques gardent leur identité, leurs panneaux, leur mairie qui devient une mairie annexe avec son propre état civil, et le maire délégué remplit les fonctions d'officier d'état civil et de police judiciaire, tout en étant adjoint au maire de la commune nouvelle. » Le sous-préfet après avoir rappelé la commune nouvelle de Castelnau d'Auzan-Labarrère avec les importantes économies réalisées a rappelé les aides financières apportées par l'Etat aux communes nouvelles pour la réalisation de leurs projets : « Ce que je souhaite, c'est que les élus s'interrogent sur le sujet. »

Claude Vettor a conclu : « Si un jour cela doit arriver, il vaut mieux que nous choisissons nos partenaires. »

Le maire accompagné de ses conseillers municipaux a proposé au sous-préfet de visiter. Après avoir visité le secrétariat de la mairie, la salle des fêtes, le village, l'église, le lavoir et l'agence postale communale, la découverte du bourg s'est conclue par la visite du chantier du local de chasse et des associations.